

CONVENTION ANNUELLE CONCLUE ENTRE L'ASSOCIATION DE LA MISSION LOCALE DU BOCAGE AU BESSIN ET L'INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Préambule

La Mission Locale du Bocage au Bessin organise et réalise en direction des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire des actions d'accueil, d'information d'orientation et d'accompagnement dans les domaines de l'emploi, de la formation, de la citoyenneté et de la vie quotidienne. Elle apporte un soutien à chacun dans la construction de son parcours de qualification et d'insertion professionnelle et sociale. Elle remplit ainsi une mission de service public, partagée entre l'Etat, la Région, le Département et les autres Collectivités Territoriales (Communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale).

Elle conçoit ses initiatives, ses projets et ses actions en fonction des contextes locaux, avec la volonté d'une qualité homogène sur l'ensemble du territoire.

La Mission Locale du Bocage au Bessin favorise ainsi la concertation entre les différents partenaires en vue de renforcer ou compléter les actions conduites par ceux-ci, notamment pour les jeunes rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle et sociale, et contribue à l'élaboration et la mise en œuvre dans sa zone de compétence d'une politique locale concertée d'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

La Mission Locale du Bocage au Bessin est un outil de coordination et d'animation entre les différents acteurs et financeurs, publics et privés (Collectivités territoriales, administrations, organismes publics, associations, acteurs économiques et sociaux,...), concernés par les problèmes de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes du Bessin et du Virois.

Du fait de sa spécificité et de son histoire, l'association peut être amenée, sur décision de son Conseil d'Administration, à ouvrir des services annexes ou à développer de nouveaux services ouverts à un public élargi.

C'est dans ce cadre que l'Intercom de la Vire au Noireau soutient l'action de la Mission Locale pour les jeunes issus de son territoire.

Article 1 : Objet de la convention

L'intercom de la Vire au Noireau soutient financièrement l'association de la Mission Locale du Bocage au Bessin pour conduire les actions décrites en préambule.

Article 2 : Public concerné

Jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire notamment ceux rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

Article 3 : Engagements de la Mission Locale du Bocage au Bessin

- Elaboration de parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle fondée sur une approche globale.
- Accompagnement dans la mise en œuvre et le suivi du parcours d'insertion.
- Démarche partenariale auprès des professionnels du secteur social et des acteurs économiques locaux.
- Développement des relations avec les entreprises.

Article 4 : Modalités financières

L'Intercom de la Vire au Noireau soutient la Mission Locale du Bocage au Bessin en lui attribuant une aide financière forfaitaire de 72 000 euros pour l'année 2024.

Article 5 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour un an du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

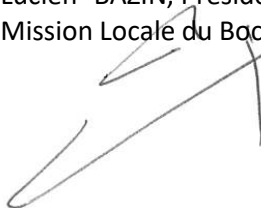
Article 6 : Manquement aux obligations

En cas de manquement grave à ses obligations par l'une ou l'autre des parties et après une mise en demeure notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception restée infructueuse et à l'issue d'une durée de huit jours (8), la présente convention sera résiliée de plein droit.

Fait à Vire, le

Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente
Intercom de la Vire au Noireau

Lucien BAZIN, Président
Mission Locale du Bocage au Bessin



Siège social :
13, pl du Champ de Foire – 14500 VIRE NORMANDIE
Tél : 02.31.66.32.32
contactvirois@mlbocagebessin.fr

4, bd Sadi Carnot – 14400 BAYEUX
Tél : 02.31.92.60.55 / Fax : 02.31.51.88.42
contactbessin@mlbocagebessin.fr